

# LA MÉMOIRE DÉFAILLANTE DE MONTAIGNE: UN STRATAGÈME JUDICIEUX?

*Bernd Renner*

Tout au cours des Essais Michel de Montaigne ne cesse de mettre l'accent sur sa "mémoire défaillante." Le concept de "l'oubli" se retrouve 64 fois dans le texte.<sup>1</sup> Dans une époque qui voit l'explosion des connaissances, (re-)découvertes et inventions dans tous les domaines de la vie et, par conséquent, de multiples efforts de rassembler cette masse de données dans des compilations, héraut des projets encyclopédiques à venir, tels que ceux de Pierre Bayle ou de Denis Diderot, le manque de mémoire de notre auteur peut paraître comme un inconvénient majeur de son écriture. Mais loin de là: Mis à part Erasme (et ses *Apophthègmes*), responsable, pour ainsi dire, de l'essor de la tradition compilatrice, qui se souvient encore des représentants contemporains du genre tels Guichardin ou même Béroalde de Verville? Quant à ce dernier, son ouvrage le plus connu, *Le Moyen de parvenir*, résume le projet encyclopédique de l'époque en nous promettant une somme du savoir universel passé, présent et futur, un livre au "centre de tous les livres".<sup>2</sup>

Recevez donc ce présent, ce passé, ce futur, beaux et fidèles esprits. Vous y trouverez un insigne profit, attendu que tous les livres qui furent jamais faits, ou seront faits, par hommes ou femmes, filles ou garçons, ou neutres, sont signes ou marques ou paraphrases ou prédictions de certuici tant naïf, clair et évident, lequel est la fin finale et intelligible de tous; et ainsi tous ne sont et ne seront qu'interprétations des secrets ici exposés, et qui ne se trouvent que par dessein en ce beau petit abondant moule de perfection exemplaire (Mdp, XIII, 31-32).

Malgré ces louanges et paradoxalement tout en essayant de compléter la faible mémoire humaine, de tels trésors du savoir universel sont tombés dans l'oubli, ce même oubli qui caractérise

l'écriture de Montaigne, rescapé atypique de cette tradition.

Notre étude tentera d'examiner deux aspects de l'écriture du grand essayiste qui le distinguent clairement des compilateurs de l'époque: le manque de mémoire et la capacité, bien que limitée, d'exercer du jugement. En fait, ces deux notions illustrent la tentative de notre auteur de ne "faire moutre que du [s]ien" (III, 12, 1055B) car elles traduisent un trait particulier de l'écrivain qui va à l'encontre de l'approche "totalisante" et prétendument objective de la compilation.

La mémoire défaillante de notre auteur est bien une qualité opposée à toute entreprise encyclopédique traditionnelle qui a évidemment pour but de fonctionner comme "banque de données" aussi complète que possible du savoir humain, donc comme une espèce de mémoire infallible. Dans "De la præsumption" (II, 17), Montaigne souligne sa prétendue faiblesse:

C'est le receptacle et l'estuy de la science que la memoire: l'ayant si deffailante, je n'ay pas fort à me plaindre, su je ne sçay guiere. Je sçay en general le nom des arts et ce dequoy elles traictent, mais rien au delà. Je feuillette les livres, je ne les estudie pas: ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnois plus estre d'autruy; c'est cela seulement dequoy mon jugement a faict son profict, les discours et les imaginations dequoy il s'est imbu; l'auteur, le lieu, les mors et autres circonstances, je les oublie incontinent.<sup>3</sup> (II, 17, 651A)

Ce passage montre les avantages que l'essayiste tire de sa condition. Son manque de mémoire semble fonctionner comme outil de triage naturel en éliminant tout détail non-essentiel. Le processus évoque évidemment le concept de la "digestion" postulé à maintes reprises à la Renaissance, en France surtout dans la *Deffence et Illustration de la Langue francoyse* (1549) de Joachim Du Bellay, en l'occurrence à l'exemple de l'anoblissement de la langue latine, modèle à suivre de la langue française:

Immitant les meilleurs aucteurs Grecz, se transformant en eux, les devorant, & apres le avoir bien digerez, les convertissant en sang

& nourriture, se proposant, chacun selon son naturel & l'argument qu'il vouloit elire, le meilleur aucteur, dont [les Romains] observoient diligemment routes les plus rares & exquises verruz, & icelles comme grephes, ainsi que j'ay diet devant, entoint & apliquoïnr à leur Langue.<sup>4</sup>

Cette sorte de digestion et d'appropriation presque chirurgicale d'une grande quantité de données est aussi la méthode que favorise Montaigne, paradoxalement aidé par sa faible mémoire. Dans ce contexte de l'appropriation du savoir classique, il se sert de l'image traditionnelle de l'abeille:

Il faut qu'il emboive [les] humeurs [des Anciens], non qu'il apprenne leurs preceptes. Et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sçache approprier. [...] Les aheilles pillorent deçà delà les fleurs, mais elles en font apres le miel, qui est tout leur; ce n'est plus rhin ny marjolaine: ainsi les pièces empruntées d'autruy, il les transformera et confondera, pour en faire un ouvrage tout sien: à savoir son jugement. (I, 26, 151-152A)<sup>5</sup>

C'est donc apparemment l'hétérogénéité, en sus du trop-plein ("qui trop embrasse, mal étreint")<sup>6</sup> de la compilation typique, signes justement d'un manque de digestion, qui distinguerait le travail de ce dernier du projet des Essais. En outre, le procédé montaignien aboutit ainsi à une véritable "personnalisation" de données impersonnelles, ce qui ajoute une couche subjective et unique au texte. Ce facteur fait défaut aux "pastissages de lieux communs" (III, 12, 1056C), l'accumulation mécanique sans autre but apparent que l'accumulation même, de ses contemporains.<sup>7</sup>

Béroalde de Verville, lui-même récemment ressuscité des rangs des compilateurs oubliés, a aussi reconnu l'importance de la digestion du savoir. Il a également recours à l'analogie alimentaire et nous ramène ainsi aux idées de la Pléiade. Béroalde crée un lien explicite entre les approches de Du Bellay (digestion) et de Montaigne (égalité de texte et glose: "Nous ne faisons que nous entregloser." III, 13, 1069B):

“Pourquoy ne mangez-vous & boivez d’ordre & à part? - Ha ha, disoit-il [...] puis qn’ils se doivent mesler au ventre, il n’y a point de danger de luy envoyer rout déjà meslé.” De mesme cecy doit estre meslé en vostre cervelle, il le vous faut bailer rout meslé; le personnage qui vous produit en toute honneur ces saincts memoires de perfeccion, a pensé que le texte ne valloit pas mieux que le commentaire, parquoy il les a fait aller ensemble. (Ed. cit., X, 21)

Le facteur positif de l’approche béroaldienne est sans doute l’accent mis sur le concept du mélange syncrétique, produit de la digestion, qui informerait le texte idéal d’un humaniste de la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Du point de vue de Montaigne, la faiblesse de Béroalde, mis à part son “trop plein”, se manifeste pouvant dans une absence: il n’y a pas de triage ni de rejet explicites. Il s’agit plutôt de créer un ouvrage parfait, entreprise impossible à réussir selon notre essayiste. Là où il y a digestion, il doit logiquement y avoir des éléments inutiles, des “excréments”, pour rester dans une terminologie digestive évocatrice de Rabelais, autre “compilateur” renaissant hors des normes.

Chez Montaigne, le rejet se manifeste à maintes reprises sous forme de l’oubli, dû à son “incroyable défaut de memoire” (I, 26, 174A), tel que nous l’avons vu dans le passage de II, 17. Il en résulte des lacunes et des irrégularités qui contribuent à la fois à un certain “effacement de réel” et à l’implication d’un lecteur suffisant censé remplir ces trous du texte. Une telle “esthétique de la négligence”, dont le charme “répond [...] au goût de l’époque”<sup>8</sup> est ainsi prédestinée à apporter une authenticité “naturelle” au texte en s’opposant à l’obsession des compilateurs et historiographes de vouloir enregistrer jusqu’au moindre détail de chaque événement. Cette démarche artificielle ne correspond pas à la réalité de la nature humaine. De plus, elle aurait tendance à reléguer l’information essentielle au second rang, cachée derrière une multitude de détails non-pertinents. La faible mémoire de Montaigne fonctionne donc comme outil de triage naturel, outil absent par définition du projet des compilateurs. La critique a souvent souligné le fait que Montaigne a surtout cultivé sa différence des compilateurs à travers l’artifice de sa mémoire défaillante, comme il l’insinue dans un de ses premiers essais: “J’ay toutes mes autres parties viles

er communes. Mais en cette-là [la mémoire faible] je pense estre singulier et tres rare, et digne de gagner par là nom et reputacion" (I, 9, 34A).<sup>9</sup> H. Friedrich a pourtant montré qu'une bonne mémoire et la schématisation qu'elle engendre ne correspond pas à la nature d'un écrivain qui a besoin de "promener son jugement" (I, 50, 301A), à l'opposé de toutes les "ordonnances logiciennes et Aristoréliques" (II, 10, 414A) inappropriées: Montaigne se sent à l'aise dans une manière d'écrire qui ne dépend pas de la "mémoire". S'il affirme si souvent qu'il n'a pas de mémoire, ce n'est pas seulement une botte contre les pédants et leur science matérielle. C'est aussi une façon de répudier la rhétorique (Friedrich, 351).

Même Montaigne se rendait déjà compte de cette critique comme le prouve un ajour subséquent à I,<sup>9</sup>: "On se prend de mon affection à ma mémoire; et d'un defaut naturel, on en fait un defaut de conscience" (34B). Après tout, vouloir écrire "reveremment et regulierement" de la vie signifierait en laisser "en arriere plus de la moirié" (III, 5, 888C). Une mémoire encyclopédique affaiblirait ainsi le jugement qui s'en protège alors par un oubli actif.

La notion du triage nous mène à notre deuxième mot-clé: le jugement. Si l'oubli s'oppose à toute entreprise encyclopédique, il devrait en être autrement dans le cas de ce second trait car il s'agirait là d'une qualité indispensable à tout intellectuel. L'oubli et le jugement se nourrissent pourtant mutuellement chez Montaigne. On retrouve là l'oubli actif, résultat du triage, qui facilite la transition de l'imitatio à la mimesis.<sup>10</sup> A l'exemple des historiens, Montaigne souligne dans "Des livres" (II, 10) que, malheureusement, le manque de jugement semble aussi répandu que le manque d'oubli. Il en distingue trois catégories, d'abord celles, plus rares, des "simples" et des "bien excellents": Les simples [...] n'y apportent que le soin et la diligence de s'amasser tout ce qui vient à leur notice, et d'enregistrer [...] toutes choses sans choix et sans triage. [...] Les bien excellents ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'estre sçeu, peuvent trier de deux rapports celui qui est plus vray-semblable (417A).

Tandis qu'il tolère les premiers et estime les seconds, il ne respecte guère les représentants de la catégorie intermédiaire, qui est malheureusement "la plus commune façon":

[C]eux là nous gastent tout: ils veulent nous mascher les morceaux; ils se donnent loy de juger, et par conséquent d'incliner l'Histoire à leur fantasie: car depuis que le jugement pend d'un costé, on ne se peut garder de contourner et tordre la narration à ce biais. Ils entreprennent de choisir les choses dignes d'estre sçeuës, et nous cachent souvent telle parole, telle action privée, qui nous instruiroit mieux; obmettent, pour choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas, et peut estre encore telle chose, pour ne la sçavoir dire en bon Latin ou François. Qu'ils estalent hardiment leur éloquence et leurs discours, qu'ils jugent à leur posre; mais qu'ils nous laissent aussi dequoy juger apres eux, et qu'ils n'alterent ny dispensent, par leurs racourcimens et par leur chois, rien sur le corps de la matiere, ains qu'ils nous la r'envoyent pure et entiere en toutes ses dimentions. (417A)

Il n'y a donc que l'élite des historiens "bien excellens" qui fait preuve d'un jugement bien informé; les deux autres groupes en sont dénués. Le mérite des "simples," les compilateurs communs, semble d'avoir reconnu leur jugement défaillant et, par conséquent, de s'abstenir d'en exercer. Ceci laisse au lecteur suffisant la possibilité de trier l'information lui-même et ainsi de faire preuve de ses capacités intellectuelles. La catégorie la plus méprisable est alors celle des historiens médiocres car ceux-ci, dans un manque de modestie sans doute, portent jugement sans en être capables: "Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut pris que d'en faire cuire un homme tout vif" (III, 11, 1032B). Pour tirer de telles conclusions fatales, il faut donc être pourvu des capacités intellectuelles appropriées.

La reconnaissance de ses propres faiblesses serait ainsi une condition indispensable à l'acquisition d'un jugement plus sûr: "Qui veur guerir de l'ignorance, il faut la confesser" (III, 11, 1030B). Ce n'est pas le cas des "bistoriens médiocres"; d'où leur tendance à cacher fréquemment des "cbozes dignes d'estre sçeuës", ce qui enlève au lecteur suffisant la possibilité de faire un choix informé. Dans le cas des historiens simples et médiocres, les capacités digestives, que ce soit par voie d'oubli ou de jugement, sont alors non-existantes ou défaillantes. Il leur manque la faculté bien montaignieune de s'approprier leur sujet:

J'ay veu faire des livres de choses ny jamais estudiées ny entenduës, l'autheur commettant à divers de ses amis sçavants la recherche de certecy et de cette autre matiere à le basrir, se contentant pour sa part d'en avoir projecté le dessein et empilé par son industrie ce fagot de provisions incogneuës; au moins est sien l'ancre et le papier. (III, 12, 1056C)

Ceci représente le contraire du projet des *Essais* où l'auteur cherche à digérer de telles "fleurs estrangères" (III, 12, 1055B), cueillies et triées naturellement grâce à sa mémoire faible, mémoire conditionnée par le jugement que Montaigne cherche à porter. Cette entreprise l'éloigne de la catégorie des "compilateurs simples". Il ne fait cependant pas partie des deux autres catégories non plus, ni des "bien excellens" car son jugement, comme sa mémoire, est défaillant, ni des médiocres car il est conscient de ses défauts ("Nec me pudet, ut istos, fateri nescire quod nesciam" [III, 11, 1033C]) et ne tente de créer qu'une œuvre personnelle.<sup>11</sup> Les défauts du jugement humain préoccupent notre auteur incessamment. Dans sa prudence et sa modestie, Montaigne nous conseille donc de "pancher vers le doure [plutôt] que vers l'assurance és choses de difficile preuve" (III, 11, 1032B) car il "n'est rien si souple et erratique que nostre entendement" (III, 11, 1034B). Sa modestie n'est d'ailleurs pas le produit de son jugement, mais de la nature qui gouverne celui-ci: "J'ayme la modestie; et n'est par jugement que j'ay choisi certe sorte de parler scandaleux: c'est Nature qui l'a choisi pour moy" (III, 5, 889C).

D'où aussi la fameuse irrégularité de son texte, autre signe de toute entreprise personnelle et naturelle. Le discours "divers et ondoyant" (I, 1, 9A) des *Essais* est plutôt conçu comme une sorte d'anticompilation du point de vue traditionnel car le seul but de l'auteur est de peindre son portrait, étude psychologique et donc subjective qui ne saurait jamais être close. Si ordre il y a, il y a forcément jugement, mais un jugement inconscient, personnel, imparfait et donc naturel, traits des grands écrivains de l'époque (Lapp, 3). L'irrégularité anti-compilatrice du texte traduit ainsi son ouverture perpétuelle, signe d'une entité vivante capable d'assimiler et de rejeter des données et donc d'évoluer comme son auteur/objet. Le jugement subjectif ainsi que la mémoire défaillante se manifestent dans cette irrégularité en créant des trous réalistes qui mettent

le lecteur suffisant et modeste en état de s'appropriier à son tour ce qu'il juge digne d'être su. Il remplirait ainsi ces trous par ses propres données pour rédiger un texte personnel qui refléterait sa propre expérience subjective: un "livre consubstantiel" à son lecteur, qui finira ainsi par être lui-même la matière d'un nouveau livre: de celui qu'il crée par sa propre lecture et son propre jugement.

*Princeton University*

### NOTES

<sup>1</sup> "Mémoire" survient 118 fois, le groupe de termes autour de "défaillance" 43 fois et "défaut (s)" 52 fois.

<sup>2</sup> François Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, H. Moreau, A. Tournon, éd. (Aix-en-Provence, 1984), chap. XII, 30.

<sup>3</sup> Nous utilisons l'édition de P. Villey des *Essais* (Paris: PUF, 1965). La référence sera intégrée dans le texte courant.

<sup>4</sup> Joachim Du Bellay, *La Deffence et Illustration de la langue françoise*, éd. H. Chamard (Paris: Didier, 1948), I, VII, 42-43.

<sup>5</sup> Cette image se trouve déjà chez Sénèque, qui insiste sur l'amalgame homogène que créent les abeilles en transformant "leur récolte en cette substance savoureuse par vertu d'un certain mélange" (Lettres à Lucilius XI); voir aussi II, 17.

<sup>6</sup> Pour le concept du "trop-plein", voir M. Jeanneret, "Œuvres à faire. La part du public dans l'art de la Renaissance," dans *Littérature*, 99 (1995), 74-87.

<sup>7</sup> Voir F. Goyet, *Le Sublime du "lieu commun."* *L'Invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance* (Paris: Champion, 1996) ainsi que son article "A propos de ces 'pastissages de lieux communs'" dans *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 5-6 (1986), 11-26 et 7-8 (1987), 9-30.

<sup>8</sup> H. Friedrich, *Montaigne* (Paris: Gallimard, 1968), 350. Ce critique remarque fort judicieusement que la forme ouverte de l'ordo neglectus met Montaigne en état d'exprimer naturellement "son image du monde et [...] sa subjectivité absolue", ce qui fait de cette forme un élément essentiel du procédé de digestion que nous tentons d'esquisser. Voir aussi

J. Lapp, *The Aesthetics of Negligence* (Cambridge University Press, 1971), 14-30 pour Montaigne, et U. Eco, *L'œuvre ouverte* (Paris: Seuil, 1965).

<sup>9</sup> Voir F. Yates, *Art of Memory* (Chicago: University of Chicago Press, 1966), J. Starobinski, *Montaigne en mouvement* (Paris: Gallimard, 1982), G. Hoffmann, *Montaigne's Career* (Oxford: Clarendon Press, 1998) et Y. Bamps, *La mémoire de l'oubli. Montaigne, La Boétie, Pascal et la question du sujet*. Diss., Princeton U, 1994.

<sup>10</sup> M. Jeannerer, *Des mets et des mots*. (Paris: J. Corti, 1987), 267, où il insiste sur "l'indépendance du moi [qui] implique [...] le choix, l'oubli ou la distorsion; elle confie à l'activité critique du jugement ce qu'elle retire à la faculté, trop anonyme, de la mémoire" (c'est nous qui soulignons).

<sup>11</sup> Voir aussi I, 10, 40C: "[J]e ne me trouve pas où je me cherche; et me trouve plus par rencontre que par l'inquisition de mon jugement." A maintes reprises l'infériorité de l'outil artificiel du jugement par rapport à l'ordre naturel est soulignée.